



RENFORCER LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DANS LE SECTEUR PUBLIC

EXECUTION ET CONTROLE DU BUDGET

COMPTABILITÉ - FINANCES - BUDGET

2 jours - 14 heures

Sofitel Jardin des Roses
» 16 et 17 mars 2017

TARIF
6000 dh ht

ANIMATEUR(S)
M. Abdellah Serhane
Ancien Secrétaire
Général de la Cour des
Comptes

PRÉREQUIS
Connaître les règles de
la comptabilité et des
finances publiques.

RENSEIGNEMENTS
TEL : 06 63 62 08 02.

Le contrôle interne tend aujourd'hui à prendre une importance considérable dans le secteur public, compte tenu de la complexité de l'environnement dans lequel les politiques publiques sont menées. Il permet de disposer de procédures de gestion et d'information fiables et d'assurer le service public dans des conditions optimales. Il permet également aux structures publiques de démontrer leur capacité à évaluer et à prévenir les risques potentiels et les difficultés auxquelles elles doivent faire face.

Objectifs

- Maîtriser les fondamentaux de l'exécution budgétaire
- Connaître les différents organes de contrôle budgétaire et leurs fonctions
- Comprendre le rôle du contrôle interne dans l'administration publique

Public concerné

- Directeurs centraux
- Responsables et chargés de mission dans les domaines finances, contrôle de gestion, contrôle interne, inspection générale, évaluation des politiques publiques.

Programme

La prise de décision budgétaire

L'élaboration du budget

L'adoption du budget

L'exécution du budget

- Le cadre classique de l'exécution
- Le cadre rénové de l'exécution
- Les innovations de la nouvelle gouvernance financière

L'exécution du budget

- La culture de la performance (indicateurs)
- Une comptabilité à trois dimensions
- La sincérité des comptes
- Des nouvelles normes comptables
- Une certification des comptes

Le contrôle de l'exécution du budget

Les contrôles administratifs

- Contrôle des engagements de la dépense (Ministère des Finances)
- Contrôle à priori
- Contrôle financier des établissements publics
- Contrôle à postériori
- Contrôle des IGMs
- Contrôle de l'IGF
- Contrôle de l'IGAT

Le contrôle juridictionnel

- Le contrôle de la cour des comptes
- Le contrôle des cours régionales des comptes

Le contrôle parlementaire

- Le contrôle en cours d'exécution du budget : commissions d'enquêtes
- Le contrôle parlementaire en fin d'exécution : la loi de règlement

Le contrôle social